

Proposition de relance

après les ouragans Zeta et Ida

City of New Orleans



1300 Perdido Street, New Orleans, LA 70112

(504) 658-4240

nola.gov/community-development/restore-louisiana

Introduction et contexte de planification

Le 29 août 2021, l'ouragan Ida a touché terre près de Galliano, en Louisiane, sous la forme d'une forte tempête de catégorie 4. Dans la ville de La Nouvelle-Orléans (CNO), Ida a provoqué de fortes pluies et des vents de la force d'un ouragan. À 11 h, le 29 août, SWBNO a commencé à signaler des coupures de courant dans plusieurs stations de pompage d'égouts. Au milieu de l'après-midi du 29 août, Entergy New Orleans a indiqué que 114 000 clients étaient privés d'électricité. Le réseau électrique de l'ensemble de la ville a fini par tomber en panne, ce qui a entraîné une coupure prolongée qui a duré de 5 à 10 jours dans la plupart des quartiers de la ville. Dans les jours qui ont suivi l'arrivée de l'ouragan, le NWS a émis des avis de chaleur excessive, les températures de l'indice de chaleur ayant régulièrement dépassé les 100 °F.

Impacts sur le logement : L'évaluation des dommages a permis d'identifier environ 150 000 structures ayant subi au moins des dégâts mineurs dus au vent. Au cours de la phase initiale de relance, FEMA a approuvé l'octroi d'une aide de 434 millions de dollars dans le cadre du programme d'assistance individuelle. Les dégâts causés par l'ouragan Ida ont aggravé les pénuries préexistantes de logements abordables et résistants au changement climatique dans l'ensemble de l'État et à La Nouvelle-Orléans. Les ressources des ménages pour la relance sont encore plus sollicitées par les facteurs de stress de la pandémie mondiale de COVID, l'augmentation des coûts de la construction et des matériaux. L'État de Louisiane a mis en place plusieurs programmes de réhabilitation de logements dans le cadre du programme RESTORE Louisiana.

Dommages causés par le vent : Les vents violents produits par les ouragans ont causé des dommages structurels aux installations publiques et aux bâtiments commerciaux. Plus de trois cents (301) installations publiques ont été endommagées par le vent et les infiltrations d'eau qui en ont résulté lors du passage de l'ouragan Ida. Les premières estimations des dommages causés aux installations publiques et aux infrastructures s'élèvent à près de 133 millions de dollars. Dommages étendus aux infrastructures de circulation et de sécurité publique, architecture historique endommagée ou détruite, perte d'alimentation électrique du EOC pendant les interventions d'urgence, et dommages causés par le vent et l'eau aux installations essentielles de sécurité publique. Les vents violents ont endommagé les arbres nouvellement plantés ou déjà établis dans toute la ville, qui s'efforce toujours activement de récupérer le couvert végétal perdu à la suite de l'ouragan Katrina.

Cette proposition de relance a pour but d'examiner les utilisations proposées des fonds CDBG-DR par le biais du programme d'infrastructures et de communautés résilientes de l'État de Louisiane afin de répondre aux besoins non satisfaits de relance à la suite des ouragans Zeta et Ida.

Le bureau du développement communautaire (OCD) de l'État de Louisiane a dressé la liste suivante des besoins non satisfaits en matière d'infrastructures (modification substantielle du plan d'action de l'État 1) :

- Dommages aux installations non résidentielles
 - Défaillance de L'EOC et d'autres infrastructures critiques
 - Dommages structurels
- Réseau électrique
 - Pertes économiques/perturbation des activités
 - Système de pompage des eaux usées
 - Générateurs temporaires dans les centres de ressources d'urgence
 - Chaleur extrême : exposition aux températures extrêmes et effets en cascade sur la santé publique
- Débris et déchets solides

Le bureau du développement communautaire de l'État de Louisiane a dressé la liste suivante des besoins non satisfaits en matière de relance économique (Modification substantielle du plan d'action de l'État 1) :

- Structures des entreprises
- Matériel d'entreprise
- Interruption des activités

Résumés des projets d'infrastructures des communautés résilientes et de revitalisation de la ville

1. Centres de résilience en énergie renouvelable de secours

- a. Conception et installation dans toute la ville des systèmes de production d'électricité de secours fonctionnant à l'énergie renouvelable, à des endroits désignés, avec notamment des panneaux solaires photovoltaïques, des batteries de stockage, ainsi que des rénovations en matière d'électricité et d'efficacité énergétique. Ce projet soutiendra les opérations d'intervention d'urgence et offrira des avantages de ressources novateurs en coordination avec les objectifs à long terme de la ville en matière de résilience du réseau

2. Installations solaires pour les installations de la ville

- a. Assistance technique, conception et installation des systèmes de production d'électricité de secours fonctionnant à l'énergie renouvelable sur les installations de la ville à des endroits désignés, avec notamment des panneaux solaires photovoltaïques, des batteries de stockage, ainsi que des rénovations électriques et l'amélioration du rendement énergétique. Des centres de résilience disposant d'opérations d'intervention d'urgence et des avantages de ressources novateurs seront recherchés en coordination avec les programmes éducatifs et les objectifs à long terme de la ville en matière de résilience du réseau

3. Renforcement du complexe d'exploitation du Hayne Boulevard

- a. Assistance technique et à la conception en vue de l'amélioration des mesures d'atténuation du vent et le renforcement structurel du complexe d'exploitation multi-installation afin de lutter contre les moustiques, les termites et les rongeurs

4. Plan directeur des eaux pluviales

- a. Fournir une assistance technique pour développer et mettre à jour la stratégie globale de gestion des eaux pluviales de la ville, en procédant à la collecte de données, à la modélisation et à la délimitation du champ d'application du projet pour des séries de mesures résilientes visant à réduire les risques d'inondation. Élaborer un plan de soutien au prochain plan d'atténuation des risques de la ville, des outils scientifiques d'aide à la décision, et positionner la ville pour de futures opportunités de financement.

5. Reboisement intégral

- a. S'appuyant fortement sur le plan de reboisement de La Nouvelle-Orléans, des projets de démolition de béton et de plantation d'arbres seront pilotés en vue d'atteindre les objectifs de couverture du plan d'action climatique de la ville, avec une attention particulière pour les quartiers mal desservis et socialement vulnérables afin de réduire les risques d'exposition à la chaleur

6. Rénovation des façades de l'autorité de reconstruction de La Nouvelle-Orléans

- a. Travailler avec la NORA pour identifier les corridors pour de nouvelles séries de financement pour le programme de renouvellement des façades qui fournit des subventions aux entreprises pour apporter des améliorations aux façades de leurs entreprises afin d'améliorer l'esthétique générale du corridor

7. Incubateur d'entreprises alimentaires

- a. Planification, conception, équipement, exploitation des installations et assistance technique pour aider les entrepreneurs locaux du secteur de l'alimentation à démarrer et/ou à développer leurs services. La diversité des influences culturelles de La Nouvelle-Orléans a permis l'émergence des arts culinaires solides et novateurs. Dans une ville dont l'histoire est marquée par la gastronomie, le fait de disposer d'installations permettant la livraison de repas en cas de catastrophe permet d'assurer la survie économique, de la conception à la consommation, et à chaque étape de la nutrition.

8. Résilience électrique pour les petites entreprises

- a. L'assistance technique, l'énergie solaire photovoltaïque, les accumulateurs, les améliorations de l'efficacité énergétique ainsi que les solutions d'écoulement des eaux pluviales seront évalués et installés dans les entreprises locales. Les opérations d'intervention d'urgence et les avantages de ressources novateurs seront recherchés en coordination avec les programmes éducatifs et les objectifs à long terme de la ville en matière de résilience du réseau

9. Résilience des rues principales

- a. Assistance technique et à la conception pour les corridors commerciaux vulnérables à l'électricité et aux perturbations dues à l'infiltration de l'eau, source de difficultés économiques. Des opérations de ressources sur des scénarios prospectifs seront recherchées en coordination avec les programmes éducatifs et les objectifs à long terme de la ville en matière de CAP et de résilience du réseau. L'infrastructure vert et bleu au service des propriétaires d'entreprises appartenant aux personnes à revenu faible ou modeste améliorera les taux de redressement économique face aux catastrophes et réduira les taux de faillite des entreprises à la suite des perturbations

10. Amélioration de la résilience des logements appartenant à de petits propriétaires

- a. Comblent le fossé en matière d'entretien différé dû aux dommages causés par les tempêtes et améliorer la qualité de la résilience du marché de la location dans toute la ville. La coordination avec les campagnes Logements sains et Énergie verte pour répondre aux mises à jour obligatoires des logements des locataires, l'offre d'une assistance technique visant à accroître l'adoption d'incitations fiscales pour l'installation des panneaux solaires photovoltaïques et l'amélioration du rendement énergétique

11. Résilience des résidences multifamiliales

- a. L'assistance technique, l'énergie solaire photovoltaïque, les accumulateurs, les améliorations énergétiques, ainsi que les solutions d'écoulement des eaux pluviales seront évalués et installés dans les grands établissements résidentiels collectifs à plusieurs niveaux, l'accent étant mis sur l'alimentation des espaces communs et des ressources d'utilisation critique. L'éclairage, la ventilation, les ascenseurs, les appareils médicaux, les opérations d'intervention d'urgence et les avantages de ressources novateurs seront recherchés en coordination avec les programmes éducatifs et les objectifs à long terme de la ville en matière de résilience du réseau

12. Résilience des logements de haute qualité pour les locataires

- a. L'assistance technique, l'énergie solaire photovoltaïque, les accumulateurs, les améliorations du rendement énergétique et les solutions d'écoulement des eaux pluviales seront évalués et installés sur les habitations unifamiliales (1 à 4 logements) occupées par leur propriétaire et définies par le HUD, ainsi que sur les habitations supplémentaires destinées à la location. Le projet a pour objectif de réduire les charges énergétiques, d'améliorer la capacité de survie en cas de catastrophe et de rendre le logement plus abordable pour les locataires.

13. Résilience collective des communautés

- a. Assistance technique et à la conception couplée à des subventions destinées à développer des projets de micro-réseaux solaires communautaires qui bénéficieront aux résidents à revenu faible ou modeste de la section 8 PBV du HUD. Les solutions de gestion des eaux de ruissellement seront évaluées sur les installations et les propriétés désignées. Les opérations d'intervention d'urgence et les avantages de ressources novateurs seront recherchés en coordination avec les programmes éducatifs et les objectifs à long terme de la ville en matière de résilience du réseau

14. Bâtiments commerciaux à plusieurs niveaux

- a. Assistance technique et à la conception pour des zones urbaines d'urgence et des quartiers de résilience dans des bâtiments commerciaux à plusieurs niveaux vulnérables aux perturbations causées par l'électricité et l'eau, source de difficultés économiques. Des opérations de ressources sur des scénarios prospectifs seront recherchées en coordination avec les programmes éducatifs et les objectifs à long terme de la ville en matière de CAP et de résilience du réseau. L'infrastructure vert et bleu au service des propriétaires d'entreprises et des clients issus de la clientèle à revenu faible ou modeste améliorera les taux de redressement économique face aux catastrophes et réduira les taux de faillite des entreprises à la suite des perturbations

15. Micro-prêts pour la relance après sinistre pour les petites entreprises et les entreprises locales

- a. Fournir des capitaux aux prestataires d'assistance technique pour qu'ils accordent des micro-crédits, et aux entrepreneurs et entreprises locales afin de formaliser leurs activités, de créer des emplois et de stimuler la relance économique